



ACTUALITES

JUIN - JUILLET - 2015 - N° 64

LE MOT DU MAIRE



Chers Fontainaises, Chers Fontainais,

Je commencerai ce mot du Maire par rendre hommage à notre ami Jean STIL disparu le 30 avril dernier. Jean, Fontainais de toujours, conseiller municipal, membre du CCAS, bénévole de la Banque Alimentaire s'est toujours dévoué, à travers ces différentes activités, au service des fontainais.

Un hommage lui a été rendu en l'église Saint Valéry par de nombreux Fontainais accompagnés par des habitants des cités voisines.

Au nom des conseillers municipaux et des membres du CCAS, je renouvelle à sa famille nos très sincères condoléances.

Ce début d'année est marqué traditionnellement par le vote du budget. Une réduction importante des dotations de l'état est à noter, de nouvelles restrictions seront à prévoir, le gouvernement nous promettant de nouvelles réductions pour 2016 et 2017.

Nos finances étant saines, notre endettement est faible : 482 €/habitant contre 726 €/habitant pour les communes comparables à la nôtre, grâce à la recherche de nouvelles pistes d'économies et par la création par la CODAH d'un fond de concours pour aider les communes à investir. Nous pourrons en 2015 ne pas alourdir la pression fiscale ni augmenter la dette de notre commune. Une présentation plus détaillée de notre budget vous est proposée dans ce nouvel Echo de Fontaine.

Je laisse le soin aux commissions « communication » et « fêtes et cérémonies » de vous présenter les différentes manifestations prévues pour cet été.

Pour terminer, je vous souhaite chers concitoyennes et concitoyens une bonne lecture.

Jean-Louis MAURICE

L'ÉCHO DE FONTAINE
Municipalité de Fontaine la Mallet



FONTAINE LA MALLET
6^{ème} FETE DE LA MUSIQUE

(Programme en pages intérieures)

SAMEDI 20 JUIN 2015



Aménagement des rues Louis Chambrelent, Raimond Lecourt et Du Mougnan.

Début Juillet, pour une période d'un mois et demi (sous réserves d'intempéries), la société EUROVIA réalisera les travaux d'aménagement des rues et des trottoirs. Ces travaux seront réalisés de manière à réduire au maximum la perturbation de la circulation et l'accès aux riverains.

Nous vous remercions de votre compréhension.



BRULAGE A L'AIR LIBRE

Nous rappelons que le **brûlage à l'air libre** des produits de jardin, des déblais et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux privés **est interdit** sur tout le territoire de la commune de Fontaine la Mallet, aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé.



TONTES ET TRAVAUX BRUYANTS

Pour le bien-être de tous, l'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts (motoculteurs, tondeuses à gazon, etc...) à l'intérieur et à proximité des zones d'habitation est autorisé sur certaines plages horaires.

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h

Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.



MARIAGES :

Tous nos vœux de bonheur aux couples que nous avons unis :

Romain TALBOT et Florise TOOHIM	28 mars 2015
Sylvain LÉVESQUE et Myriam JASPART	02 mai 2015
Thomas GRENIER et Cécile MARTIN	02 mai 2015
Jérôme BRIAND et Julie VERDIÈRE	30 mai 2015

DÉCÈS :

C'est avec tristesse que nous avons enregistré le décès de :

Micheline LECROQ veuve LAGWA	01 février 2015
Claude CADINOT	08 février 2015
Danielle GRAMMARE veuve JANTZEN	10 avril 2015
Arlette LE BRETON épouse LUCAS	15 avril 2015
Maurice LEGUILLON	29 avril 2015
Jean STIL	29 avril 2015
Jacques BOURDON	22 mai 2015
Jean LEPRÉVOST	24 mai 2015



CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Vous avez jusqu'au **mardi 30 juin 2015** pour vous inscrire en mairie de Fontaine La Mallet dans les catégories suivantes : Jardin, Balcon, Fenêtre, Propriété, Devanture de commerce, Ferme.



14 JUILLET Garden Party, Place Saint -Valéry

A l'occasion de la Fête Nationale, l'équipe municipale convie les Fontainais à participer aux cérémonies et à la traditionnelle Garden Party qui se dérouleront place Saint-Valéry le **mardi 14 Juillet à partir de 11 30.**

Le BUDGET

L'année 2014 s'est conclue positivement sur le plan financier. Malgré de nouvelles dépenses imposées par le gouvernement (rythmes scolaires) ou des dépenses exceptionnelles (festivités du 70ème anniversaire de la libération de Fontaine-la-Mallet qui ont remporté un vif succès), nous avons pu dégager un excédent de fonctionnement comparable aux années précédentes. Cet excédent reporté en 2015 nous permettra de financer nos divers travaux d'investissement. En 2015, nous prévoyons en effet une forte diminution des dotations versées par l'Etat :

La dotation de l'Etat DGF (dotation globale de fonctionnement) :

2014	354 737 €
2015	302 291 €

Par contre, Il est à préciser que la CODAH augmente sensiblement les dotations qu'elle alloue à notre commune. Un point non négligeable à l'heure actuelle.

Le Conseil Municipal a voté un budget 2015 où les dépenses de fonctionnement ont été soigneusement étudiées pour maintenir autant que possible notre marge de manœuvre financière sans recourir aux hausses d'impôts (les taux communaux sont stables depuis 2013) ni à l'endettement, tout en offrant les services souhaités par nos habitants et en maintenant notre capacité d'investissement.

VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

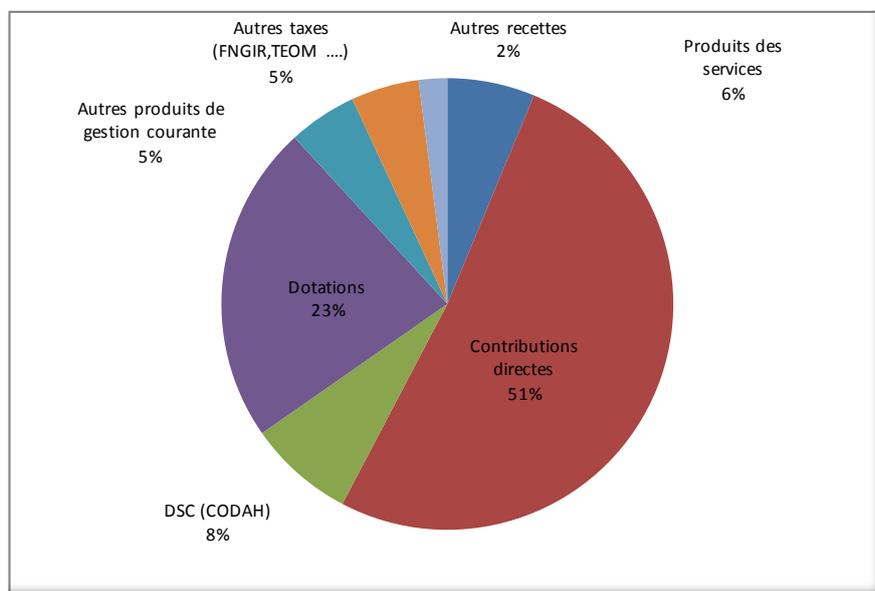
**Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité,
de ne pas augmenter
les taux d'imposition pour l'année 2015.**

	TAUX 2013	TAUX 2014	TAUX 2015	% D'AUGMENTATION
Taxe habitation	10,14%	10,14%	10,14%	0
Foncier bâti	16,80%	16,80%	16,80%	0
Foncier non bâti	47,95%	47,95%	47,95%	0

FONCTIONNEMENT PREVISIONS BP 2015

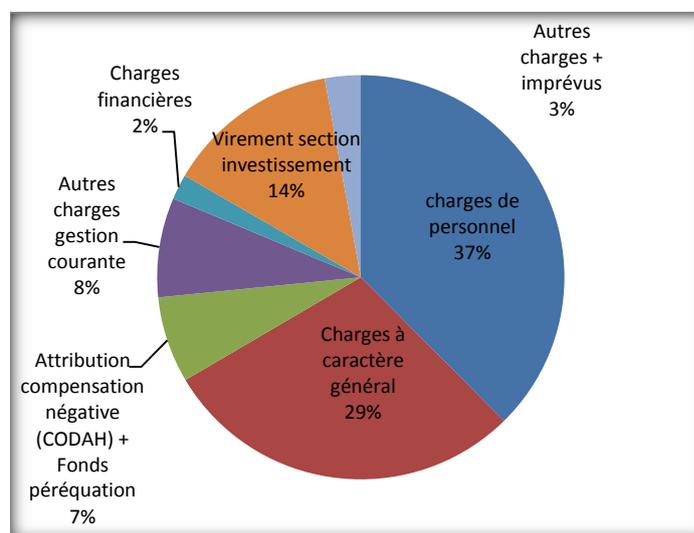
• RECETTES DE FONCTIONNEMENT

. Produits des services	135 200 €
. Contributions directes	1 110 000 €
. DSC (CODAH)	164 300 €
. Dotations	493 806 €
. Autres produits de gestion courante	106 000 €
. Autres taxes (FNGIR,TEOM, ...)	105 094 €
. Autres recettes	44 000 €
TOTAL	2 158 400 €



• DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

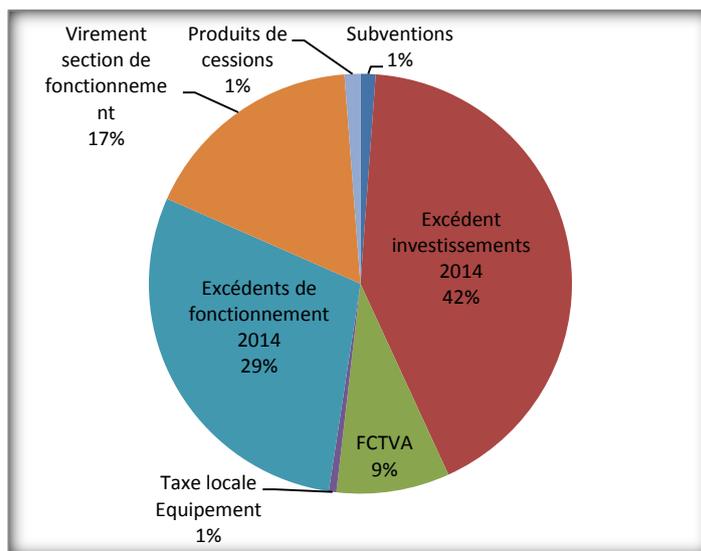
. Charges de personnel	811 200 €
. Charges à caractère général	624 310 €
. Attribution compensation négative (CODAH) + Fonds péréquation	149 000 €
. Autres charges gestion courante	171 600 €
. Charges financières	43 600 €
. Virement section investissement	297 390 €
. Autres charges + imprévus	61 300 €
TOTAL	2 158 400 €



INVESTISSEMENT PREVISIONS BP 2015

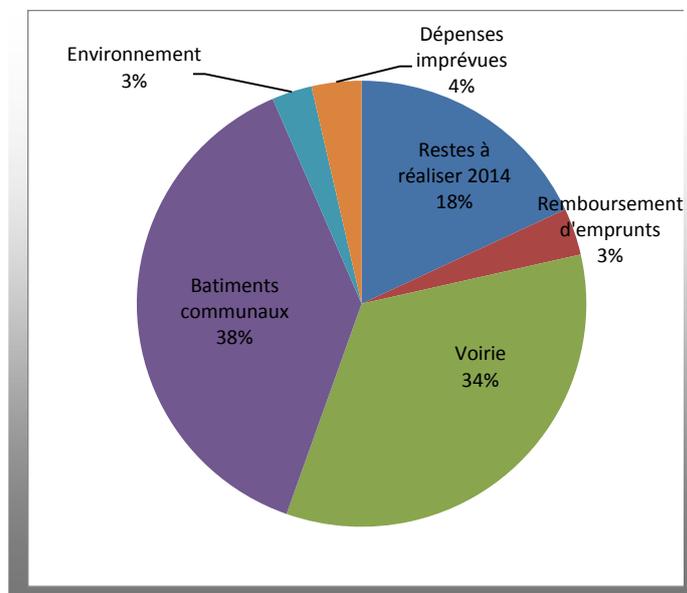
• RECETTES D'INVESTISSEMENTS

. Subventions	20 000 €
. Excédent investissements 2014	728 533 €
. FCTVA	150 000 €
. Taxe locale Equipement	10 000 €
. Excédents de fonctionnement 2014	506 985 €
. Virement section de fonctionnement	297 390 €
. Produits de cessions	21 000 €
TOTAL	1 733 908 €



• DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

. Restes à réaliser 2014	312 974 €
. Remboursement d'emprunts	59 000 €
. Voirie	588 983 €
. Bâtiments communaux	660 750 €
. Environnement	50 000 €
. Dépenses imprévues	62 201 €
TOTAL	1 733 908 €



PRINCIPALES OPERATIONS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DECIDEES POUR 2015

Voirie

- Rénovation des routes et maîtrise d'œuvre :
Rues Louis Chambrelent, Raimond Lecourt et rue du Mougnan (partie haute) 466 500 €

Ecoles

- Achat matériel (rythmes scolaires) 10 000 €
- Travaux divers dans les écoles

Cimetière

- Clôture Est, captage d'eau, allées 77 000 €
- Parking 130 000 €

Urbanisme et bâtiments

- Sanitaires publics stade 45 000 €
- Sanitaires publics av J. Jaurès 57 000 €
- Aire de jeux 50 000 €
- Muret fontaine aux cailloux 100 000 €
- Vidéo surveillance église 55 000 €
- Extension vidéo surveillance 50 000 €
- Plan Local d'Urbanisme 25 000 €

Matériels divers

- Panneaux à messages variables 30 000 €

Eclairage public

- Lotissement fontaine aux cailloux
- Mise en place de 2 lampadaires sur la RD 31 94 500 €

Travaux liés aux économies d'énergie 5 000 €

Etudes

- Construction salle multi fonctions 100 000 €
- Accessibilité de la salle Dupas 10 000 €



FONTAINE LA MALLET

Samedi 20 juin 2015

6^{ème} FETE DE LA MUSIQUE

Brasserie 'Le Saint Valéry' : 16 h : Prestation des élèves de l'association musicale
(Direction : Corinne Duval)

17 h : Groupe de musique actuelle « A perfect day »

Place Saint Valéry :
(en PLEIN AIR)

A partir de 19 h 30

PIQUE-NIQUE ou RESTAURATION CHAMPETRE
(Réservation : 02.35.20.21.25)

19 h 30 : « COIN D'PARAPLUIE' »

21 h : « BLACK AND WHITE ORCHESTRA »



Chansons françaises & compositions

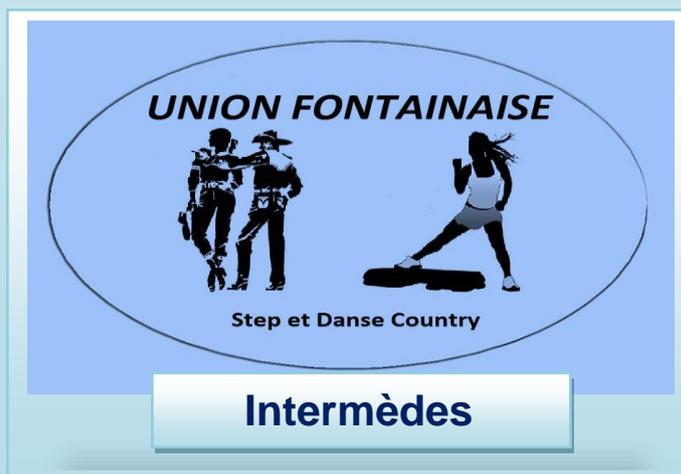


Set « Années 60 »

22 h 45 : « LUSIBANDA »



Chansons traditionnelles du Portugal



Intermèdes

... REGARDS SUR LES ASSOCIATIONS



LE COMITE DU 3^{ème} AGE

Le Comité du 3ème âge organise une journée en Baie de Somme le jeudi 18 juin. Au programme : balade à bord du chemin de fer, déjeuner à Cayeux sur mer et visite guidée de la maison de l'oiseau à Lanchères.

Notre traditionnel vide-greniers aura lieu le dimanche 20 septembre sur le stade Gérard Hérouard de Fontaine la Mallet :

Inscriptions :

- Samedi 29 août de 9 h 30 à 12 h,
- Lundi 31 août de 9 h 30 à 12 h,
- Mardi 1er septembre de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Au Centre culturel du Mougnan, Bat A, 1er étage, rue du Mougnan.

Gisèle Beaudoin



Fontaine-la-Mallet

Label
2014 / 2016



Au cours du conseil d'administration extraordinaire du 20 avril 2015, le Président en exercice depuis le 17 septembre 2013, Luigi CURCIO, a donné sa démission.

Monique KUBEZYK, Vice-Présidente, a été pressentie en vertu des statuts en vigueur, pour devenir présidente. Monique KUBEZYK a accepté et a été cooptée unanimement par les membres présents du conseil d'administration.

Elle assurera la fonction de Présidente jusqu'à la fin du mandat en cours, à savoir jusqu'en septembre 2016.

D'autre part, Ghislaine SÉGUR a été unanimement cooptée par les membres présents du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 pour assumer la fonction de trésorière.

Jocelyne MARC assurera la fonction de trésorière adjointe.



Association LA SOURIS

**« Les FEUX DE LA SAINT JEAN »
Samedi 27 Juin 2015 à 22 H 00**

Nous vous donnons rendez-vous Place Saint Valéry à partir de 22 h pour le départ d'une retraite aux flambeaux dans les rues du village.

Nous rejoindrons les hauteurs de Fontaine La Mallet où un bûcher sera allumé par les derniers mariés du village.

Une occasion pour faire la fête et danser autour du bûcher.

Vente de lampions : 2 euros.

Venez nombreux !

**Renseignements : 02.35.20.01.27.
ou 06.24.52.75.84.**



FONTAINE DES ARTS

Les artistes peintres et sculpteurs adhérents à l'association 'Fontaine des Arts' travailleront et exposeront leurs dernières créations le dimanche 5 juillet de 10 h à 18 h place Saint-Valéry. Venez partager ce moment avec nous...

UNION FONTAINAISE GYMNASTIQUE

L'Union Fontainaise gymnastique, section enfants, organise une porte ouverte le samedi 27 juin à 14h, salle Dupas. A cette occasion, vous pourrez vous rendre compte du travail de vos enfants et inviter vos amis à venir les encourager.

Une action sera organisée pour aider l'association "Clown Up" qui apporte du sourire aux enfants hospitalisés. Vous pourrez vous entretenir avec le professeur et vous inscrire pour la prochaine rentrée. Pour tous renseignements : Anne-Marie Ferrand, Tel : 02.35.55.96.49.